



RÉFAM

*Centre de Recherche, d'Évaluation
et de Formation à l'Allaitement Maternel*

Séminaires d'approfondissement
Année 2020

Le CREFAM, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est un organisme de formation continue enregistré sous le n° de déclaration d'existence 11 94 08175 94 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- ✓ est reconnu organisme de DPC réputé, référencé sur DataDock, enregistré et évalué favorablement par l'Agence Nationale de Développement Professionnel Continu¹.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant les prérequis nécessaires, à l'**examen international organisé par IBLCE²** (organisme d'accréditation des IBCLC³).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation
des pratiques
professionnelles en
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour
l'amélioration des
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels
de renforcer leurs
compétences relationnelles
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser
la recherche sur
l'allaitement maternel
en France**

¹ <https://www.agencedpc.fr/>

² IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

³ International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par IBLCE.

Public concerné

Ils s'adressent au :

- ✓ Consultant en lactation IBCLC ;
- ✓ Professionnel ayant suivi une formation en lactation humaine ou à l'allaitement maternel ;
- ✓ Bénévole accrédité d'un groupe de soutien de l'allaitement maternel.

Pour toute situation particulière, n'hésitez pas à contacter le CREFAM.

Tous les séminaires donnent lieu à des points de formation continue (CERP) pour les consultants en lactation déjà certifiés. Chaque journée correspond à **7 CERP**.

Les choix pédagogiques du CREFAM

Les techniques et matériels pédagogiques sont variés afin de favoriser la mémorisation : diaporamas, exposés, études de cas, études de documents écrits ou audio-visuels, mises en situation, jeux de rôle, discussion de groupe.

Pour certains thèmes, les participants travaillent également en petits groupes avec restitution commune finale.

Le formateur est spécialiste du thème abordé et expérimenté en allaitement maternel.

Documents de cours

Pour chaque séminaire, il est fourni un document écrit avec une bibliographie pertinente.

L'objectif de ces documents est de

- ✓ fournir des synthèses directement utilisables dans la pratique quotidienne des participants ;
- ✓ donner des informations sur des aspects rarement rencontrés pour lesquels il existe très peu de publications françaises.

La documentation est mise à jour chaque année en fonction des publications scientifiques et des connaissances requises par la profession notamment telles qu'elles sont énoncées dans le Core Curriculum for Interdisciplinary Lactation Care. (ILCA, Jones and Bartlett Publishers, 4th edition, 2019 – 538 pages).

Les documents du CREFAM sont la propriété exclusive du CREFAM, ils sont strictement soumis au copyright et ne peuvent être transmis ou copiés sans l'autorisation du CREFAM.

Modalit es pratiques

Chaque groupe est constitu e de 12   16 personnes.

Les s eminaires ont lieu au CREFAM, 12 avenue du Docteur Antoine Lacroix, au Kremlin-Bic etre.

Pour avoir plus d'informations sur l'acc es au CREFAM, vous pouvez cliquer sur le lien suivant <http://www.crefam.com/acces.php>

Sur demande, des s eminaires peuvent  tre organis es dans d'autres r egions.

Co t de la formation

Ces prix ne comprennent pas les frais d'h bergement, d'assurance et de litt erature sp cialis e.

	Prix par jour pour une participation � 1 ou 2 jours	Prix par jour pour une participation � 3 jours ou plus*
Tarif normal	160 �	140 �
En cas de prise en charge individuelle		
Inscription et r�glement re�us 30 jours avant le d�but du module	140 �	115 �
Ma�tre de stage du CREFAM	75 �	75 �

* Ce tarif est applicable pour les s eminaires d'une m me ann e civile.

Pour les consultants en lactation IBCLC souhaitant devenir ma tre de stage, merci de contacter le CREFAM.

Les confirmations d'inscription, les contrats ou conventions et la lettre d'accueil sont adress es par courriel sauf demande particuli re.

Programme des séminaires 2020

Seins et mamelons douloureux lors de l'allaitement	11 – 12 mai
Le point sur les tire-lait : comment les utiliser, lesquels choisir ?	13 mai
Le soutien téléphonique de l'allaitement maternel lors du retour à domicile	14 mai
Nouvelles données sur les composants bioactifs du lait humain	15 mai
Adapter le soutien à l'allaitement aux situations de vulnérabilité	16 mai
Organiser une formation sur l'allaitement auprès de ses collègues	07 – 08 – 09 décembre
Relancer ou induire la lactation	10 – 11 décembre
Éthique du consultant en lactation	12 décembre

Horaires des formations : 9 h - 18 h. Deux heures sont prévues pour le déjeuner et les pauses.

Demande d'inscription – séminaires 2020

Je souhaite m'inscrire aux séminaires suivants :

- | | |
|--|-------------|
| <input type="checkbox"/> Seins et mamelons douloureux lors de l'allaitement | 11 – 12 mai |
| <input type="checkbox"/> Le point sur les tire-lait : comment les utiliser, lesquels choisir ? | 13 mai |
| <input type="checkbox"/> Le soutien téléphonique de l'allaitement maternel lors du retour à domicile | 14 mai |
| <input type="checkbox"/> Nouvelles données sur les composants bioactifs du lait humain | 15 mai |
| <input type="checkbox"/> Adapter le soutien à l'allaitement aux situations de vulnérabilité | 16 mai |

- | | |
|--|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Organiser une formation sur l'allaitement auprès de ses collègues | 07 – 08 – 09 décembre |
| <input type="checkbox"/> Relancer ou induire la lactation | 10 – 11 décembre |
| <input type="checkbox"/> Éthique du consultant en lactation | 12 décembre |

Lieu des séminaires : CREFAM, Le Kremlin-Bicêtre (94)

1. Votre identité.

NOM : Prénom :

Né(e) le à

Profession : Établissement :

Adresse professionnelle :

N° RPPS : ou N° ADELI.....

Adresse personnelle :

Téléphone : Portable : Courriel :

2. Conditions pour s'inscrire aux séminaires. (merci de cocher ce qui s'applique)

Je ne suis pas consultant(e) en lactation

Les conditions varient selon le thème. Il est le plus souvent demandé d'avoir participé à une formation spécifique sur l'allaitement maternel d'au moins douze heures dans les quatre ans qui précèdent l'inscription. Merci d'indiquer quelles formations vous avez suivies et en quelle année :

.....

Je suis consultant(e) en lactation depuis : Numéro d'IBLCE : L

3. Coût de la formation et modalité des versements. (merci d'entourer ce qui s'applique)

Ces prix ne comprennent pas les frais d'hébergement, d'assurance et de littérature spécialisée.

	Prix par jour pour une participation à 1 ou 2 jours	Prix par jour pour une participation à 3 jours ou plus*
Tarif normal	160 €	140 €
En cas de prise en charge individuelle		
Inscription et règlement reçus 30 jours avant le début du module	140 €	115 €
Maître de stage du CREFAM	75 €	75 €

* Ce tarif est applicable pour les séminaires d'une même année civile.

Si des modalités de facturation particulières sont souhaitées, merci de préciser ci-dessous. Celles-ci seront reprises dans le contrat ou la convention de formation

.....

4. Prise en charge de la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

La formation est à ma charge. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail. Je joins un chèque par séminaire choisi.

La formation est prise en charge par mon employeur. Il recevra une convention de formation professionnelle en application des articles L6353-1 & 2 du Code du travail.

Mon employeur est (nom, adresse et cachet) :

.....

Interlocuteur :

Téléphone..... E-mail.....

Signataire de la convention :

La formation est prise en charge par un tiers : (précisez)

.....

L'inscription est prise en compte à la réception (cachet de la poste faisant foi) de cette demande d'inscription complétée et, en cas de prise en charge individuelle, accompagnée du paiement correspondant (**un chèque par séminaire**). En cas de réception après J-30 ou de paiement sur facture (a posteriori), le tarif normal est applicable.

En cas de désistement moins de trente jours avant la formation, CREFAM retiendra les sommes effectivement dépensées ou engagées pour son exécution.

Si une formation est annulée par CREFAM (ex. en cas d'inscription d'un nombre insuffisant de stagiaires), les inscriptions à cette formation sont remboursées en totalité.

Fait à : Le :

Signature du/de la candidat/e

Signature de l'employeur